



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060950

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/03/2025 13H23 C:005360 I:39200
V/REF : 1001808
V/Email reçu le Mardi 11/03/2025 à 13H23

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 08829
IMMEUBLE : 84 GUERPILLON -8829
84 AVENUE MARIUS GUERPILLON
69290 POLLIONNAY

Vaulx en Velin, le 17 Juin 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : 84 GUERPILLON-LOGEMENT DE MME QUILES-RDC-TEL:06 65505209

MOTIF : INTERVENIR POUR LA PORTE FENETRE DU SEJOUR QUI EST COINCEE EN BAS
LE 18/04/2025 A 15:20
TEL A MME KAID-AMEUR (GEA) INDISPONIBLE

Donneur d'ordre : Mme F. KAID-AMEUR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 13/03 A 15H00 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME QUILLES AU RDC

DEBLOCAGE DE LA PORTE FENETRE

- CREMONE ACCROCHE EN PARTIE BASSE

- LES GACHES TOUCHENT A LA FERMETURE

REMISE EN PLACE DE LA CREMONE

TENTATIVE DE REGLAGE DES GACHES

- SANS SUCCES, PREVOIR UN 2EME PERSONNEL

REPLI DU CHANTIER

LE 27/03 A 08H15 :

INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME QUILLES AU RDC

DEPOSE DES 2 VANTAUX PORTE FENETRE

REGLAGE FERMETURE

CONTROLE ET TEST

- LA PARTIE BASSE DE LA CREMONE EST HORS SERVICE, AUCUN POINT DE

FERMETURE EN PARTIE BASSE

REMISE EN PLACE DES 2 VANTAUX

REPLI DU CHANTIER

LE 03/06 A 13H45 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME QUILES AU REZ DE CHAUSSEE

DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA CREMONE DE LA PORTE FENETRE DU SALON

REGLAGE DE LA FERMETURE

ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DT LCOMPTER Email envoyé le 04/06/25 a 08H01 Mme F. KAID-AMEUR
MP LGESTION EMAIL en CC le 27/03/25 a 17H08 fatima.kaid-ameur@semcoda.c
MP LGESTION Email envoyé le 27/03/25 a 17H08 Mme D. CHAMBLAS
PREVOIR LE REMPLACEMENT CREMONE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,27		56,27
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet 13/03	2	66,50		66,50
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	6	51,16		51,16
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	51	127,89		127,89
TOTAL H.T.					301,82
T.V.A. a 10,00%					30,18
TOTAL T.T.C.En EURO					332,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1001808 du 11/03/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME QUILES Hélène
84 AVENUE MARIUS GUERPILLON
69290 POLLIONNAY

Référence de la Demande

N°: 813 060 du 11/03/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.65.50.52.09

08829-00001-00001-00004 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 29/12/2020

Délai

Date limite exécution : 26/03/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,27	56,27	5,63	61,90
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions Porte fenêtre du séjour est coincée en bas	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
				Total H.T.	107,43
				Total TVA	10,75
				Total TTC	118,18

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par KAID AMEUR Fatima le 11/03/2025

Le Responsable
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence.
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **84 AVENUE MARIUS GUERPILLON 69290 POLLIGNONNAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **11/03/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1001808